



MINISTÈRE DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

MINISTÈRE DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES ET DES RELATIONS
AVEC LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Secrétariat général

Paris, le 10 avril 2019

Service du pilotage et de l'évolution des services

Institut de formation de l'environnement (Ifore)

Objet : Consultation relative à la préparation et l'animation d'une nouvelle formation de la participation des citoyens dans les projets d'aménagement durable et de territoire
Mise en ligne sur le site internet de l'fore

Préambule

L'Institut de formation de l'environnement (Ifore) est un service à compétence nationale créé en 2001 ; il est rattaché au chef du service du pilotage et de l'évolution des services du pôle ministériel composé du ministère de la transition écologique et solidaire et du ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales.

Il accompagne et facilite la transformation de l'action publique au service des transitions écologiques et solidaires et de la cohésion des territoires, ainsi que l'innovation en matière de conduite de politiques et de services publics pour l'ensemble du pôle ministériel.

Il propose différents outils pédagogiques parmi lesquels des formations, visant à donner des ressources et des clés pour agir.

1.Contexte et objectifs

Dans le cadre du plan national de formation 2019, la Direction Générale de l'Aménagement, de Logement et de la Nature a sollicité l'fore pour élaborer un parcours de formation à l'intention des services déconcentrés de l'État sur le thème de "la participation citoyenne dans les projets d'aménagement durable et de territoire".

Dans un contexte de mise en œuvre de la réforme territoriale, l'État se positionne auprès des collectivités territoriales et des acteurs locaux, pour apporter sur le terrain une réponse et un soutien adaptés, différenciés, dans une logique partenariale et souple. Ainsi il doit être en mesure de répondre aux initiatives des élus locaux et de les accompagner dans une démarche de projet de territoire avec la participation des citoyens, de les conseiller dans leurs réflexions en amont, en dehors même de toute procédure de planification territoriale, sur le développement souhaité/souhaitable de l'aménagement du territoire.

Cette évolution interroge les modes de faire ordinaires de l'action publique. Les agents publics ont besoin de connaître les méthodes, les outils et affiner leur posture en la matière. La coordination des différents services de l'État avec les acteurs des territoires nécessite d'échanger sur leurs pratiques.

Ils ont besoin d'être en capacité d'écoute, et d'être promoteur pour impulser cette démarche de participation citoyenne dans les projets comme élément qualitatif et bénéfique à tous niveaux.

L'Ifore propose d'organiser une session de formation pour outiller les services déconcentrés de l'État dans ce domaine en juin 2019 (avec possible reconduction) puis une journée d'échanges avec les agents de collectivités territoriales en septembre 2019.

La formation aura donc pour objectifs principaux :

- Connaître des outils et postures, notamment de l'intelligence collective, pour mener à bien des démarches de participation ;
- Savoir impulser ou animer une démarche de projet de territoire ou d'aménagement avec la participation des citoyens en partenariat avec les collectivités, de conseiller celles-ci dans leurs réflexions, de manière transversale aux dispositifs d'accompagnement porté par le pôle ministériel ;
- Savoir argumenter sur les enjeux de la participation du public ;
- Se positionner dans un ensemble d'acteurs et en lien avec les autres services « métiers » des DDT(M), des DREAL et de l'ingénierie locale (CAUE, agences d'urbanisme, etc.) pour sortir de logiques d'approches sectorielles ;

2. Objet de la consultation

La présente consultation vise à proposer une nouvelle formation de 2 jours consécutifs pour un groupe d'une quinzaine de stagiaires, relevant tou(te)s des services déconcentrés de l'État, sur le thème « Impulser et accompagner un projet d'aménagement de territoire avec une participation citoyenne ».

La proposition devra:

- contenir un séquençage pédagogique séquencé avec les modalités d'animation;
- proposer un formateur-coordonnateur présent pendant toute la formation et des témoins sur leurs retours d'expériences de terrains.
- Proposer des exemples de supports pédagogiques destinés aux stagiaires à l'issue de la formation.

3. Séquences pédagogiques souhaitables :

- Un volet théorique : Appréhender la notion de participation - l'écosystème de la gouvernance territoriale / les fondamentaux;
- un volet méthodologique : Décrypter les grandes étapes du projet de territoire pouvant s'ouvrir à la participation de publics divers et acquérir les bases méthodologiques pour les mettre en œuvre en partenariat avec les collectivités ; les outils et techniques de créativité, d'animation, de posture ;
- Un volet partage d'expériences ou cas d'études, témoignage (s) d'acteur permettant de découvrir des expériences de participation citoyennes ;
- Un volet de mise en pratique ;
- Conseils et recommandations pour piloter un projet de territoire en mode participatif.

4. Public cible

Les services déconcentrés de l'État : Direction Départementale des Territoires (DDT), Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM), la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL), Direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DEAL).

5. Dates prévisionnelles de la première session et lieu

- 27-28 juin 2019
- MTES/MCTRCT, Salle de formation, Grande Arche de la Défense – Paroi Sud. 92055 La Défense

6. Profil et compétences recherchés

- Une expérience confirmée en matière de formation, d'animation pédagogique ;
- une expertise sur la participation des citoyens et des politiques publiques de l'aménagement, d'une capacité de mise en perspective pour leur mise en œuvre concrète ;
- une connaissance des cultures professionnelles des services de l'État et des collectivités.

7. Il est demandé de fournir :

- une proposition de prestation ;
- un CV pour le formateur-coordonnateur et des références;
- un bordereau de prix indiquant le prix par jour HT et TTC en euros en détaillant impérativement le montant demandé pour les aspects de la prestation suivante :
 - préparation de la formation ;
 - animation d'une session ;
 - forfait déplacement et repas ;
- un RIB et un KBIS ;
- le cahier des charges complété et signé.

8. Critères de la consultation

- Contenus (30%);
- modalités pédagogiques pertinentes et innovantes (30 %);
- prix (30%);
- références (10%).

9. Délais de réponse

Ces propositions devront être envoyées, au plus tard le 29 avril 2019 à 12 h 00 :
marches.ifore.spes.sg@developpement-durable.gouv.fr

Madame Marie Gouache : (tél. : 01-40-81-96-51) est à votre disposition en tant que de besoin.

10. Modalités d'exécution

La prestation fera l'objet d'un contrat signé entre l'Ifore et le(la) candidat(e) retenu(e). Les conditions financières précisées dans ledit contrat ne pourront être supérieures à celles figurant dans l'offre initiale.